

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 21S0044 Marché de réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents - Avenant N°4 du lot 01 - Gros oeuvre VRD -

N° : VA_DEC2024_281
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique ;

Vu la commission d'appel d'offre du 08 Avril 2024 ;

décidons

De conclure avec la **Société CGC** domiciliée à LEZENNES (59260) attributaire du marché 220047 « réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents » l'avenant n°4 du lot n° 1 (Gros œuvre VRD) afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations :

- Création d'un système de récupération de l'eau pluviale d'une capacité de 30 m3 avec adaptation des réseaux enterrés existants pour les eaux de ruissellements, pour un montant de 51 454,86 € H.T.

Montant du marché : 3 792 526,61€ HT

Avenant n° 1 : sans incidence financière

Avenant n° 2 : 155 819,20€ HT représentant une augmentation de 4,11%

Avenant n° 3 : 165 925,37€ HT représentant une augmentation de 4,38%

Avenant n° 4 : 51 454,86€ HT représentant une augmentation de 1,36%

Nouveau montant du marché : 4 165 726,04€ HT soit une augmentation de 9,84%

Le délai d'exécution de l'entreprise est prolongé de 2 semaines.

Imputation budgétaire : C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Domaine-action-activité : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 3 mai 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203025-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 5 juin 2024